

développer différents sous-produits du sang, comme ceux nécessités pour traiter les hémophiles.

Les médecins canadiens, de leur côté, pourraient apprendre beaucoup de la Chine dans le domaine du traitement des grands brûlés et victimes d'accidents industriels.

Les discussions ont permis d'étudier des mécanismes qui faciliteront la coopération sino-canadienne; il a été question, notamment, d'un accord préliminaire sur un protocole d'entente entre le Conseil de recherches médicales du Canada et sa contrepartie en Chine.

#### Projet de formation sanitaire

Ainsi, Mme Bégin a annoncé à Beijing que le gouvernement canadien avait approuvé une subvention de \$589 267 qui servira au perfectionnement de la formation sanitaire au collège médical de la province de Sichuan. Le projet sera co-administré par l'Université de Toronto et le collège médical de Sichuan, ancienne université de l'union de la Chine de l'Ouest.

Les objectifs sont de relever l'enseignement scientifique, la formation clinique de base, de même que les cours de pharmacie et d'art dentaire, et, enfin, d'améliorer le fonds documentaire de la bibliothèque médicale.

Pendant la durée de ce projet quinquennal, 16 membres du corps enseignant de l'Université de Toronto effectueront de courtes missions au collège médical de Sichuan, tandis que 13 récents diplômés et professeurs nouvellement nommés viendront recevoir une formation avancée à Toronto.

#### Visites

Une partie importante du programme de Mme Bégin a consisté en la visite de plusieurs établissements médicaux, dont le centre de rééducation et de thérapie physique de Xiatongshian, le collège médical de Sichuan et un institut, avec atelier, pour sourds-muets, à Pékin.

A Shanghai, le Ministre a visité le collège médical, l'hôpital de médecine traditionnelle, le centre médical d'une commune, une maternité, une école d'infirmières et un centre hospitalier de rééducation pour brûlés et pour personnes ayant subi une réimplantation de membre.

Mme Bégin a profité de son séjour en Chine pour se rendre à Shijiazhuang où elle a visité l'hôpital Bethune et la tombe du Dr Bethune, médecin canadien qui, en 1938, se rendit en Chine pour travailler auprès de Mao Tsé Tung.

## Modifications au sujet de la cessation d'emploi

Le ministre du Travail, M. Charles Caccia, a annoncé, le 1<sup>er</sup> octobre, l'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi sur les prestations d'adaptation pour les travailleurs (Projet de loi C-78).

En vertu de ces modifications, le délai de préavis exigé dans le cas d'une cessation d'emploi collective (touchant 50 personnes ou plus dans un seul établissement industriel au cours d'une période de quatre semaines) est porté à 16 semaines, alors qu'il était auparavant de huit semaines pour les groupes de 50 à 100 employés, de 12 semaines pour les groupes de 101 à 300 employés et de 16 semaines pour les groupes de plus de 300 employés.

Selon une autre disposition nouvelle, les employeurs doivent remettre, à tous les employés dont l'emploi prend fin, un relevé écrit indiquant leurs indemnités de congé payé accumulées, leur salaire, leur

indemnité de départ et tout autre avantage pécuniaire qui leur est dû.

La liste des personnes et organismes à prévenir avant une cessation d'emploi collective inclut désormais le ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Des dispositions additionnelles sont destinées à donner voix au chapitre aux employés dont l'emploi prend fin. Ainsi, les employeurs qui vont procéder à une cessation d'emploi collective doivent créer un comité mixte de planification, composé de représentants de l'employeur et des employés. La tâche de ce comité est de mettre au point un programme d'aide à l'adaptation acceptable par l'employeur et par les représentants des employés. Lorsque le comité n'arrive pas à s'entendre sur un programme, l'une ou l'autre partie peut demander au ministère du Travail de nommer un arbitre chargé de régler les questions en suspens.

## Hommage aux femmes canadiennes

La femme canadienne est au centre d'une exposition présentée actuellement à Ottawa par la Bibliothèque nationale et les Archives publiques du Canada.

L'exposition, intitulée, *Vers des horizons nouveaux: la femme canadienne de 1870 à 1940*, suit l'existence d'une femme née en 1870, sa vie d'adolescente au cours des années 1880 et d'adulte vers 1890.

L'exposition présente un ensemble de documents sur les femmes canadiennes de différentes classes sociales et de diverses origines ethniques. Parmi les documents choisis figurent de la correspondance sur les expériences de jeunes immigrantes pauvres, un album de mariage d'une jeune fille de la bourgeoisie, les confessions d'une paysanne qui a tué son mari trop cruel et le journal de l'artiste Emily Carr, peintre de la Colombie-Britannique.



*Joueuses de hockey, probablement de la région de Gore Bay (île Manitoulin), vers 1904.*